

ASSEMBLÉE GÉNÉRAL E
VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022

RAPPORT ANNUEL 2021/2022





RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Présentation : Frédéric CESARO

1. LA LIGUE RÉGIONALE NOUVELLE AQUITAINE RAPPEL ET COMPOSITION :

Permettez-moi de faire un nouveau rappel de la Composition de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine en Préambule de cette Assemblée Générale car pour bon nombre de personnes cela ne semble toujours pas clair.

La Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine se compose d'une part de 12 départements constitués en Comités Départementaux à l'exception de la Creuse, et d'autre part de 3 Zones Interdépartementales (ZID) : Poitou-Charentes, Limousin et "Aquitaine".

Les ZID Poitou-Charentes et Limousin sont constituées en Association avec leur propre comité Directeur. La "ZID Aquitaine" quant à elle, fait partie intégrante de la LRNA et n'existe qu'à travers ses missions, ce n'est pas une association indépendante de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine. Le Comité directeur de la "ZID Aquitaine" et son Président sont ceux de la LRNA, il en va de même pour les responsables Techniques.

Concernant les comptes financiers de la "ZID Aquitaine", ils sont totalement intégrés dans ceux de la LRNA au travers de comptes Globaux, comme cela a déjà été présenté lors de la dernière AGO.

Pour Rappel également, chaque organe déconcentré de la FFK (Comités Départementaux, ZID et Ligues Régionales) est indépendant dans sa gestion et rend compte directement à la Fédération.

Dernier point, un organe déconcentré n'a pas pour vocation de subventionner ou financer un autre organe déconcentré. C'est le rôle de la Fédération.

2. ÉTAT DES LICENCES - COMPARAISONS :

Nombre total des licences au 31 Aout :

2017 - 2018 : 17 629
2018 - 2019 : 17 416
2019 - 2020 : 16 470
2020 - 2021 : 11 496
2021 - 2022 : 15 246

La ligue Régionale finie la saison 2021 - 2022 avec 15 246 licenciés soit une augmentation de 32.60% par rapport à la saison précédente.

Même si nous n'atteignons toujours pas les effectifs des années avant Covid la reprise des activités permet de s'en rapprocher et nous sommes à l'heure actuelle pour la saison 2022 - 2023 dans les mêmes proportions qu'en 2019 ce qui porte à croire que la LRNA devrait atteindre environ 17 000 licenciés pour la saison en cours.



Concernant les principales disciplines associées en Nouvelle Aquitaine au 31 aout 2022 :

- ❁ **KRAV MAGA** : 1169 licenciés (7.67%)
- ❁ **KARATÉ FULL CONTACT et WUSHU** : 674 licenciés (4.42%)
- ❁ **BODY KARATÉ** : 597 licenciés (3.92%)
- ❁ **ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS** : 551 licenciés (3.61%)
- ❁ **YOSEIKAN BUDO** : 382 licenciés (2.5%)

3. CHANGEMENTS ETR

Directeur Technique Régional : Loïc MARTY démis de la totalité de ses fonctions techniques Fédérales, Régionales et Départementales par la Fédération le 21 mars 2022.

Ne souhaitant pas faire un nouvel appel à candidature, j'ai émis le souhait auprès de la Fédération et M. Gilles CHERDIEU, Directeur Technique National en particulier, de disposer d'un cadre d'état de la Fédération en tant que Directeur Technique Régional.

Après discussions et négociations, un accord Tri Partit a été conclu entre la Fédération, le Directeur de la DRAJES Nouvelle Aquitaine et moi-même Président de La Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine afin que M. Ludovic CACHEUX soit nommé Conseiller Technique National et Directeur Technique Régional de la LRNA le 3 mai 2022.

Responsable Régional d'Arbitrage : Nomination de Elodie LAUCHE au poste de Responsable Régionale d'Arbitrage en Nouvelle Aquitaine par la DTN en accord avec la CNA le 8 septembre 2021 sur Proposition de Loïc MARTY, DTR Nouvelle Aquitaine. Nomination Faisant suite aux nombreuses défections de Pascal SIGNAT ne voulant pas assurer l'ensemble des missions qui lui étaient confiées en tant que Responsable Régional d'Arbitrage. Ce dernier n'acceptant pas cette décision, démissionne de l'ensemble de ses fonctions technique mais aussi d'élue le 11 septembre 2021.

Malgré un contexte très compliqué, Elodie LAUCHE assure ses missions durant la saison 2021 - 2022 mais décide de démissionner pour raisons de santé le 16 juillet 2022 et c'est Moise MORALES qui assure l'intérim.

Sur Proposition de Ludovic CACHEUX, CTN et DTR Nouvelle Aquitaine, la DTN en accord avec la CNA nomme M. Moise MORALES, Responsable Régional d'Arbitrage le 13 septembre 2022.

4. ACTIVITÉS ET MISSIONS DE LA LIGUE RÉGIONALE

La saison 2021 - 2022 est principalement marquée par des changements de missions au niveau des organes déconcentrés en particulier pour les Ligues Régionales et pour les Comités Départementaux. Concernant les ZID leurs missions se limitent à l'organisation de compétitions et au développement.

Les Missions de la LRNA

- ❁ Actions de développement et stages.
- ❁ Organisation des championnats et coupes de la "ZID AQUITAINE" (KATA et COMBATS)
- ❁ Organisation des championnats et Coupes de la LRNA (KATA et COMBATS)
- ❁ Organisation d'un Championnat de Ligue Régionale Wushu



RAPPORT ANNUEL 2021-2022- Assemblée Générale Ordinaire du 25/11/2022

- Entraînements Régionaux KATA et COMBATS avec missions de détection et accompagnement des compétiteurs pour le Haut Niveau dans les centres Nationaux d'entraînement.
- Arbitrage : Organisation des examens Régionaux, formation et accompagnement des arbitres Régionaux en vue du National, École d'arbitrage pour les plus jeunes. .
- Grades : Organisation des Passages 5eme DAN/DUAN/DANG. Relais pour les passages 1,2,3 et 4-ème DAN/DUAN/DANG en support des départements qui se déclarent non compétents.

Depuis le 01 septembre 2021, les missions de formations (AFA, DAF et DIF) sont confiées aux Départements ainsi que l'organisation des passages de grades 2,3 et 4. Les passages de grade 1er DAN/DUAN/DANG se font en Club.

Toutes les missions confiées à la Ligue ont été entièrement remplies avec une belle dynamique et une très bonne cohésion de groupe dans son ensemble. À noter également une très belle représentativité de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine sur les compétitions Nationales.

Je voudrais remercier et féliciter nos entraîneurs Régionaux et Sébastien CASTRO MORENO en particulier, qui nous ont permis de participer avec Brio aux championnats de France des Ligues mais également d'organiser le Trophée de La Vienne en collaboration avec le club du SPK et le Département de la Vienne.

5. COTISATION FÉDÉRALE

Afin de soutenir les clubs dans la reprise de leurs activités après COVID, la Fédération a décidé qu'il n'y aurait pas d'appel à cotisation Fédérale pour la Saison 2021 - 2022, tout comme cela avait été le cas pour la saison 2020 - 2021.

La cotisation Fédérale d'un montant Maximum de 250€ sera à nouveau appelée pour la saison 2022 - 2023 par la Ligue et sera reversée intégralement à part égale entre ZID et Comités Départementaux. En effet, le curseur 65% pour les ZID et 35% pour les départements passe à 50/50 à partir du 1er septembre 2022 du fait de l'augmentation des missions confiées aux départements et la diminution de celles confiées aux ZID.

6. APPLICATION MOBILE E-LICENCE

Mise en place de l'application mobile FFKarate e-licence depuis le 15/09/2021. Le téléchargement se fait APP STORE pour IPHONE et PLAY STORE pour ANDROID. Cette application s'ouvre si la personne possède sa licence de l'année en cours. Le code utilisateur et le mot de passe sont les mêmes que ceux de l'espace dirigeant et/ou l'espace licencié.

Depuis sa mise en place, l'application ne cesse d'évoluer et donne de nouveaux accès à savoir les diplômes et les fonctions du licencié mais également un accès direct contact avec la Fédération.

7. SITE INTERNET

Tous les sites des organes déconcentrés ont migré vers une nouvelle version mieux adaptée et sous un format similaire à celui de la Fédération.

Toutes les informations nécessaires à l'ensemble des licenciés de la Nouvelle Aquitaine sont désormais accessibles sur le Site internet de la LRNA : <https://sites.ffkarate.fr/nouvelleaquitaine/>

En juin 2021, alors que j'étais dans les locaux de la Fédération, j'ai demandé au gestionnaire des sites de



la Fédération la possibilité d'imprimer le calendrier pour tous les sites des organes déconcentrés. Bonne nouvelle, c'est chose faite et le calendrier de tous les organes déconcentrés (CD, ZID et LR) est aujourd'hui imprimable avec accès direct de téléchargement.

8. SITUATION FINANCIÈRE :

Comme vous avez pu le constater sur le bilan financier qui vous a été transmis, arrêté au 31 aout 2022 et établi par l'expert-comptable le 26 octobre 2022, la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine présente un déficit comptable de 118 318 euros pour la saison 2021 - 2022.

Ce résultat s'explique par la décision de la Fédération de ne verser aucune subvention à la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine du fait de ses disponibilités en Trésorerie jugées trop élevées suite à une non-utilisation avérée des subventions perçues lors des saisons précédentes à 2020 - 2021.

État des Subventions au titre de la saison 2021 - 2022 :

- Subvention Fédérale LRNA : **ZÉRO €**
- Subvention Fédérale "ZID Aquitaine" : **ZÉRO €**
- Subvention Conseil Régional : 6500€
- Subvention ANS : 4000€ destinés aux Entraîneurs régionaux.

Toutes les précisions complémentaires et détails vous seront présentés lors du Rapport financier.

Les fonds de réserves en disponibilité de la LRNA au 31 aout 2022 s'élèvent à 292 774 euros.

9. SITUATION IMMOBILIÈRE :

Aucun changement. La Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine possède des locaux à Talence (33) d'une surface de 112m² et 366m² de terrain sur lequel se trouve également un garage. Ce patrimoine acheté au prix de 2000€/m² et entièrement financé sans apport en 2014 constitue un excellent investissement au vu du Prix de l'immobilier actuel et de son emplacement.

10. NOUVEAUX STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES LIGUES RÉGIONALES

Pour répondre aux exigences gouvernementales du ministère des sports, et afin d'être en conformité, l'ensemble des Ligues Régionales sont amenées à modifier leurs Statuts et Règlements Intérieur avant le 31 décembre 2022.

Les principales modifications :

- Nombre de mandats (entier) de Président limité à 3
- Constitution d'une commission féminine obligatoire dans chaque Ligue Régionale
- Parité Homme/Femme des Comités Directeurs obligatoire à partir de 2028 (proportionnelle en 2024)
- L'Assemblée Générale des Ligues Régionales ne sera plus constituée par les représentants de clubs élus en Département mais par les Présidents des Associations du ressort Géographique de la Ligue Régionale.

Plus de précisions et détails lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui suivra la présente Assemblée Générale Ordinaire.



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Présentation : Stéphane GUILLAUD

1. LES FAITS MARQUANTS DE CETTE SAISON :

La sortie de la crise sanitaire a permis une reprise normale des activités, compétitions, stages, réunions ETR, formation ETR ... etc. ...

Mise en place des entraînements régionaux.

Nous pouvons également noter que le Comité Directeur s'est réuni 3 fois comme prévu au siège de la ligue à TALENCE, durant cette saison : Le 09/10/2021 - 01/02/2022 et 30/06/2022.

Quelques changements au sein de l'équipe technique, pour mémoire, je vais donc vous rappeler tous les membres de la LIGUE RÉGIONALE NOUVELLE AQUITAINE en poste durant la saison 2021/2022 et à ce jour.

LE BUREAU EXÉCUTIF :

- 🌀 Président : Frédéric CESARO
- 🌀 Secrétaire Général : Stéphane GUILLAUD
- 🌀 Trésorier Général : Yvan COMET

LES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR (hors ceux élus au Bureau) :

- 🌀 France BRESSY
- 🌀 Valérie TAUNAY
- 🌀 Frédéric VITRAC
- 🌀 Michel BEZOT
- 🌀 Christian LESPINASSE
- 🌀 Hassan MASTASS
- 🌀 George MECHAIN
- 🌀 Janick POUPEE
- 🌀 Loïc VAREZ

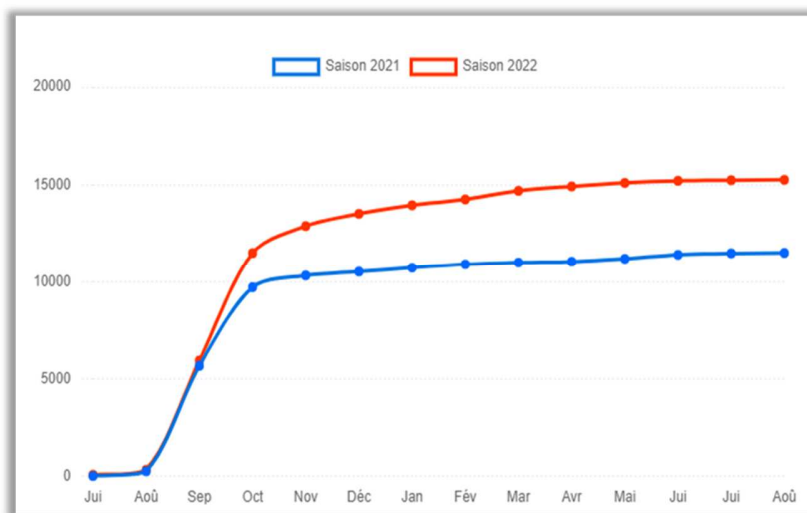
L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE - ETR :

- 🌸 Directeur Technique Régional : Loïc MARTY, puis Ludovic CACHEUX depuis mai 2022.
- 🌸 Responsable Régional de l'Arbitrage : Elodie LAUCHE, remplacée à ce jour par Moïse MORALES.
- 🌸 Référent Régional de l'Arbitrage FULL CONTACT : Bruno BARRAUD - *(Démission)*
- 🌸 Responsable Technique Régional KRAV MAGA : Sébastien RIBO
- 🌸 Responsable Technique Régionale BODY KARATÉ : Hakima ARAFE
- 🌸 Responsable Technique Régional AMV : Stéphane ARTAUD - *(Démission)*
- 🌸 Responsable Technique Régional WUSHU : Rémi GRELLIER - *(plus de délégation FFK)*
- 🌸 Responsable Technique Régional YOSEIKAN : Fabrice ROUGIER
- 🌸 Responsable Régional des grades KARATÉ : Serge FORSTIN
- 🌸 Responsables Régional des grades AMV : Vivian LASJUNIES
- 🌸 Responsable Régional des grades YOSEIKAN : Jean Pierre PICHEREAU
- 🌸 Responsable Régional des grades KRAV MAGA : Olivier CHRETIEN
- 🌸 Responsable Régional des grades WUSHU : Willy MANGIN
- 🌸 Entraîneur Régional Combat : Sébastien CASTRO MORENO assisté de Kévin TAVARES LOPES
- 🌸 Entraîneur Régional Kata : Julien VIGNAUD

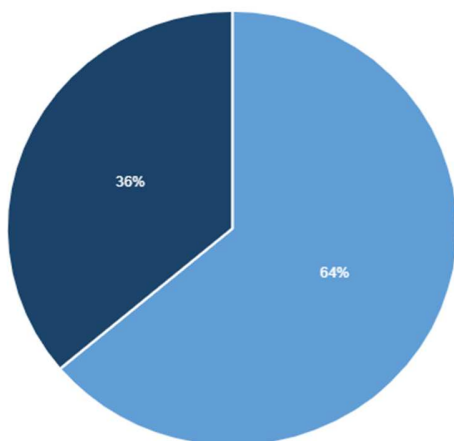
2. LICENCES ET CLUBS

Nous terminons la saison 2021 - 2022, avec 15 246 licences, soit une hausse de 32.60 % correspondant à + 3750 licences par rapport à la saison 2020 - 2021

LICENCES NOUVELLES AQUITAINE :



PROPORTIONS MASCULINS /FÉMININES :



2020-2021

- Masculins : 7 341 soit 64 %
- Féminines : 4 155 soit 36 %

2021-2022

- Masculins : 9 655 soit 64 %
- Féminines : 5 591 soit 36 %

Nous constatons que le ratio 36% / 64% reste constant depuis plusieurs années

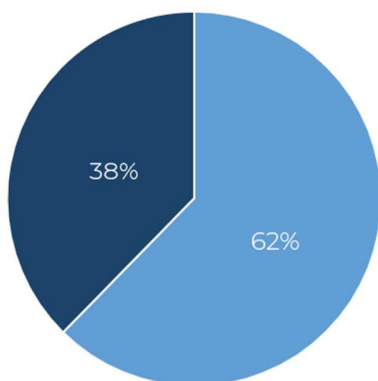
RÉPARTITION DES LICENCES PAR ZID

LICENCES ZID de la Nouvelle Aquitaine - SAISON 2021-2022

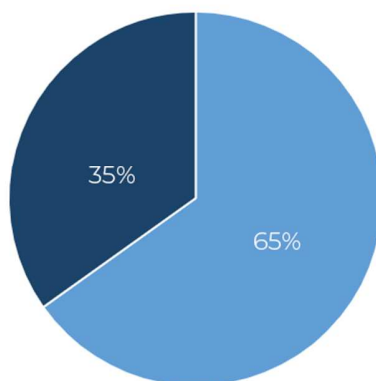
Sur la saison 2021-2022, la ligue comptait 363 clubs, avec la répartition suivante :

- ZID LIMOUSIN : 54 clubs, 1 706 licenciés - 655 féminines et 1 051 masculins
- ZID POITOU CHARENTES : 98 clubs, 4 132 licenciés - 1 433 féminines et 2 699 masculins
- ZID AQUITAINE : 211 clubs, 9 408 licenciés - 3 503 féminines et 5 905 masculins

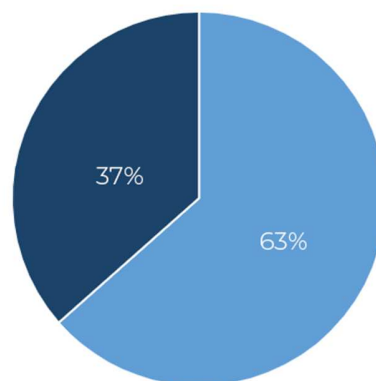
LIMOUSIN



POITOU-CHARENTES



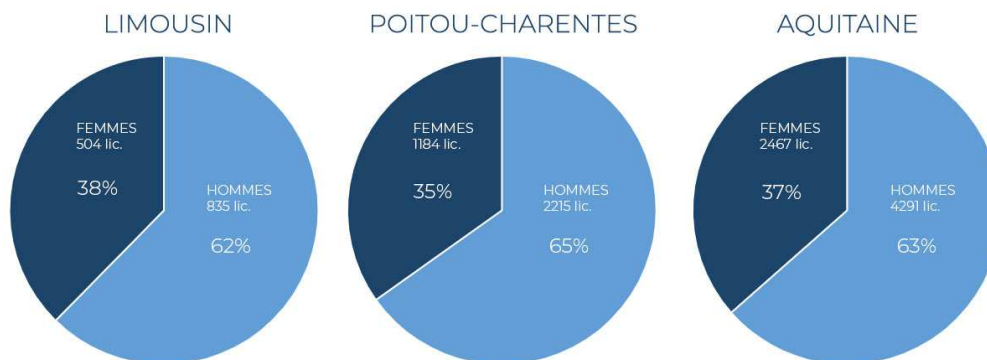
AQUITAINE



LICENCES ZID de la Nouvelle Aquitaine – SAISON 2020-2021 :

En comparaison sur la saison 2020-2021 la ligue comptait 336 clubs, avec la répartition suivante :

- 🌸 ZID LIMOUSIN : 49 clubs, 1 339 licenciés - 504 féminines et 835 masculins
- 🌸 ZID POITOU CHARENTES : 93 clubs, 3 399 licenciés - 1 184 féminines et 2 215 masculins
- 🌸 ZID AQUITAINE : 194 clubs, 6 758 licenciés - 2 467 féminines et 4 291 masculins



3. COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS :

ARBITRAGE :

Séminaire des Arbitres le 17.10.2021

PASSAGE DE GRADES :

Deux passages de Grades ont pu se dérouler : les 18.12.2021 et le 11.06.2022

- Pour le Karaté Do, sous la responsabilité de Serge FORSTIN :
16 candidats (2 féminines et 14 masculins) au 5° Dan KARATÉ DO / 10 admis et 6 refusés
- Pour le Krav Maga, sous la responsabilité d'Olivier CHRETIEN :
7 candidats (7 masculins) du 1^{er} au 4^{ème} Dan / 4 admis et 3 refusés
- Pour les AMV, sous la direction de Vivian LASJUNIES :
3 candidats (3 masculins) au 5^{ème} Dan / 3 admis.
- Pour le Yoseikan, sous la direction de Jean Pierre PICHEREAU :
4 candidats (4 masculins) au 5^{ème} Dan et 1 candidat (1 masculin) au 3^{ème} Dan / 5 admis
- Pour le Taï Jitsu et le Nihon Taï Jitsu, sous la direction de Serge FORSTIN :
2 candidats (2 masculins) au 3^{ème} Dan / 2 admis
- Pour le Wushu, sous la direction de Willy MANGIN :
6 candidats (1 féminine et 5 masculins) du 1^{er} au 3^{ème} Dan / 6 admis.



COMPÉTITIONS :

- ❁ COUPE ZID AQUITAINE KATA (M/C/J/S/V) le 14.11.2021 au BOUSCAT (33) avec 36 participants,
- ❁ COUPE ZID COMBAT (M/C/J/S/V) le 14.11.2021 au BOUSCAT (33) avec 137 participants
- ❁ OPEN ZID AQUITAINE KATA / COMBAT le 20.11.2021 au BOUSCAT (33) avec 29 participants en kata et 93 en combat.
- ❁ CHAMPIONNAT DE LIGUE - KARATÉ LIGHT CONTACT (B/M/C/J/S/V) (M et F) et KARATÉ FULL CONTACT (S) (M et F) le 27.11.2021 à FLOIRAC avec 83 participants
- ❁ CHAMPIONNAT ZID AQUITAINE COMBAT (M/C/J/S/V) Ind et Équipe, le 22.01.2022 au BOUSCAT (33) avec 133 participants
- ❁ COUPE ELITE ZID AQUITAINE KATA et COMBAT (P/B) le 23.01.2022 au BOUSCAT (33) avec 36 participants en Kata et 91 en combat
- ❁ CHAMPIONNAT ZID AQUITAINE KATA (M/C/J/S/V) Ind et Équipe, le 05.02.2022 à COULOUNIEIX CHAMIERES (24) avec 54 participants
- ❁ COUPE HONNEUR ZID AQUITAINE KATA et COMBAT (P/B) Ind, le 05.02.2022 à COULOUNIEIX CHAMIERES (24) avec 17 participants en kata et 41 en combat
- ❁ CHAMPIONNAT LRNA WUSHU au BOUSCAT (33), le 12.02.2022 avec 17 participants
- ❁ OPEN DE LIGUE RÉGIONALE COMBAT (P/B) le 26.02.2022 à BOÉ (47) avec 93 participants
- ❁ CHAMPIONNAT DE LIGUE RÉGIONALE COMBAT (M/C/J/S/V) le 27.02.2022 à BOÉ (47) avec 160 participants (M/C/J/S) et 30 participants (V)
- ❁ OPEN DE LIGUE RÉGIONALE KATA (P/B) le 1.03.2022 à COULOUNIEIX CHAMIERES (24) avec 48 participants
- ❁ CHAMPIONNAT DE LIGUE RÉGIONALE KATA (M/C/J/S/V) le 12.03.2022 à COULOUNIEIX CHAMIERES (24) avec 59 participants.

Pour rappel, la LIGUE NOUVELLE AQUITAINE a accueilli :

- ❁ La COUPE DE France NIHON TAI JITSU, au BOUSCAT (33) les 12 et 13.03.2022
- ❁ Le CHAMPIONNAT DE FRANCE COMBAT CADETS, les 16 et 17 avril 2022, à LORMONT (33)



ENTRAINEMENTS et STAGES :

- 5 entraînements régionaux Kata et Combat
- 1 stage régional BODY KARATÉ, le 27.11.2021 avec Hakima ARAFE
- 2 stages KRAV MAGA, le 11.12.2021, le 04/06/2022
- 1 stage YOSEIKAN, le 05.02.2022
- 1 stage KARATÉ MIX, le 12.02.2022
- 1 stage spécifique kata, le 30.04.2022, avec Mohamed et Salman ALMOSAWI.

Je terminerai, ce rapport d'activités, portant sur cette saison 2021 - 2022, en vous souhaitant une excellente fin de saison à toutes et tous, et vous remercie de votre attention.



RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Présentation : Ivan COMET

Ce rapport constitue un compte rendu de l'activité de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine pour la saison 2021/2022 qui s'est achevée avec 15 246 licenciés pour un résultat de négatif de -118 318 euros.

Il expose successivement :

- Les faits marquants,
- Les ressources et les dépenses (compte de résultat),
- La situation patrimoniale à la clôture (bilan),
- Le budget prévisionnel 2022/2023

Ce document a pour objectif de détailler les éléments cités ci-dessus et d'apporter des précisions nécessaires à la compréhension de l'activité de la Ligue d'un point de vue financier.

Les comptes de la saison ont été établis par un cabinet d'expertise comptable, ont été soumis à l'approbation du comité directeur de la Ligue et au contrôle des vérificateurs aux comptes.

1. FAITS ET ÉVÈNEMENTS MARQUANTS :

La fin des restrictions sanitaires on permis la reprise des compétitions et autres manifestations.

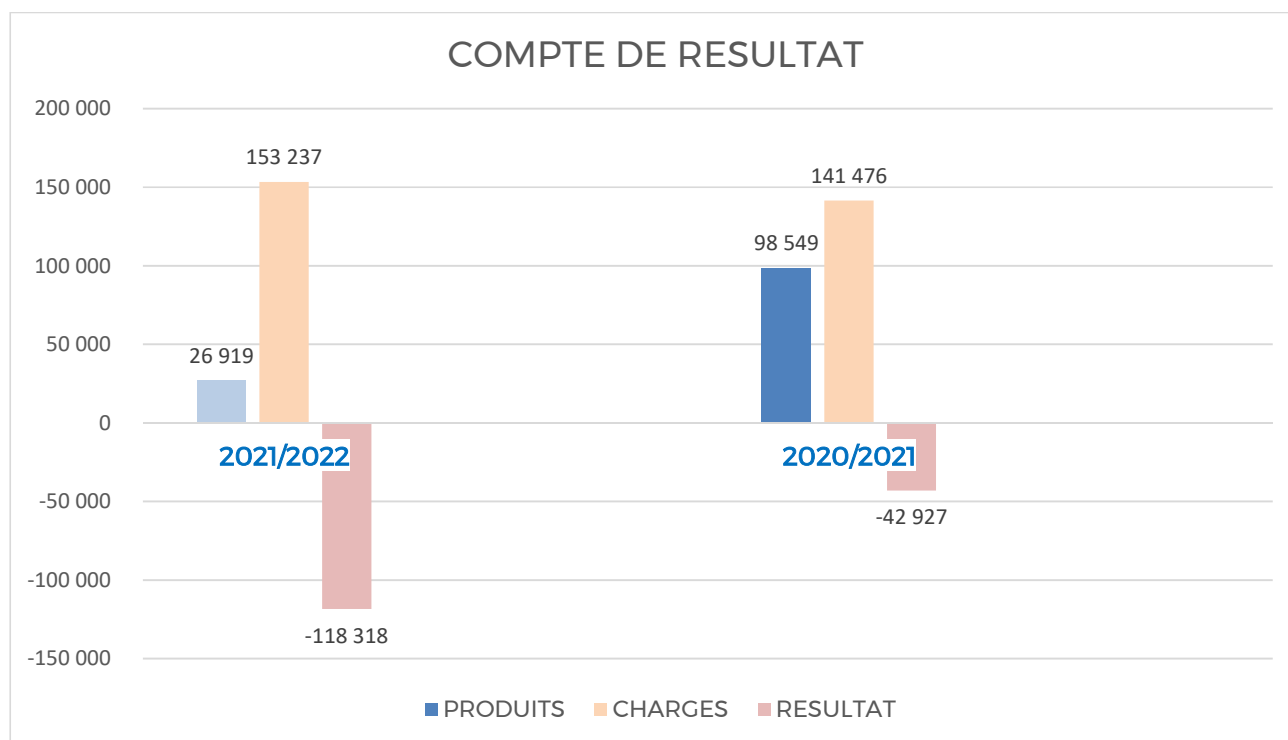
Mise en place des entraînements régionaux, détection et accompagnement.

La formation DIF a été transférée sur les départements tout comme les grades (3 et 4eme DAN suivant les départements).

Exonération de la cotisation Fédérale afin de soutenir les clubs dans la reprise de leurs activités après la crise COVID-19.

Pas de versement de subventions FFK sur les licences pour la ZID et la LIGUE et sur les dossiers ANS.

2. COMPTE DE RÉSULTAT :



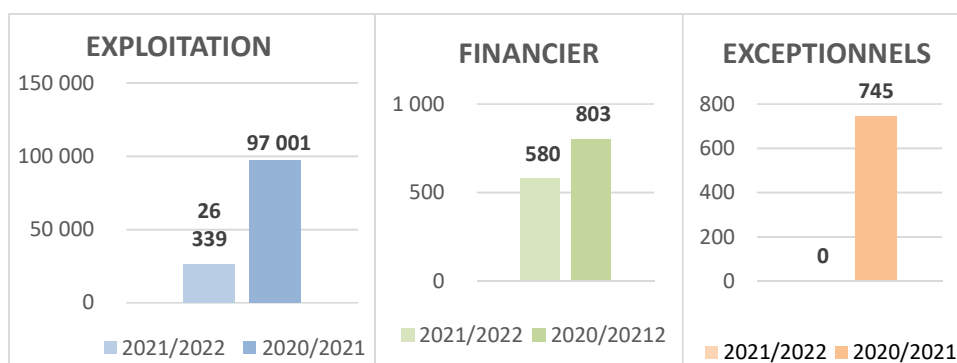
	2021/2022	2020/2021	Écart N/N-1	
			€	%
PRODUITS	26 919	98 549	-71 630	-72.68
CHARGES	153 237	141 476	11 762	8.31
RÉSULTAT	-118 318	-42 927	-75 391	-175.63

Nous pouvons constater sur la présentation du compte de résultat ci-dessus que

- ✚ Les produits de la saison 2021-2022 s'élèvent à 26 919 euros, et représentent une diminution de 71 630 euros par rapport à 2020-2021, soit -72.68 %,
- ✚ Les charges de 2021-2022 sont de 153 237 euros soit une augmentation de 11 762 euros par rapport à l'exercice précédent

Le résultat de cette saison fait donc apparaître un déficit 118 318 €.

A. LES PRODUITS



PRODUITS	2021/2022	2020/2021	Écart N / N-1	
			EUROS	%
EXPLOITATIONS	26 339	97 001	-70 662	-72.85
FINANCIERS	580	803	-223	-27.77
EXCEPTIONNELS	-	745	-745	-100.00%

Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation correspondent aux produits réalisés lors des manifestations (entrées, inscriptions aux compétitions ...) et aux subventions perçues par la FFK, l'ANS et la Région.

Nous constatons cette année encore, tout comme sur l'exercice précédent, une forte diminution de ces produits avec une variation sur N-1 de -70 662 € (pour rappel sur la saison précédente la baisse était de 127 594 € soit une diminution cumulée sur les 2 derniers exercices de 198 256 €)

Concernant les produits liés aux manifestations nous sommes en légère baisse de 1061 €, ce qui s'explique par le transfert de la « formation DIF » et des grades en département soit - 12 500 €, ces produits s'équilibrent tout de même par rapport à la saison précédente, suite à la reprise des compétitions (fin des restriction COVID 19) avec + 11 439 €.

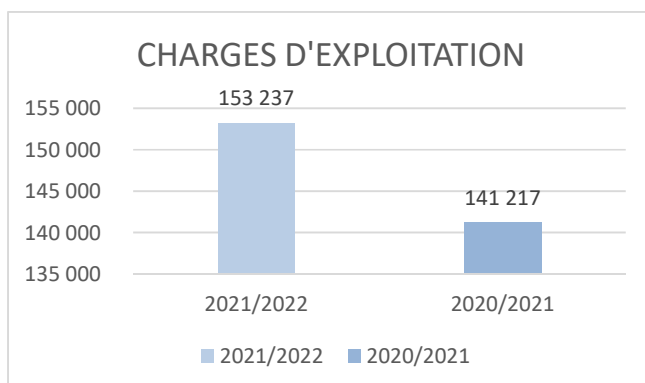
Concernant la diminution des produits liés aux subventions comme nous l'avons déjà constaté sur N-1 ils sont principalement liés :

- ❖ 1- au non-versement des subventions Fédérales ZID et Ligue sur les licences. Ce qui aurait représenté pour l'exercice 76 230 € (60 984 pour la ZID et 15 246 pour la Ligue).
- ❖ 2- au versement réduit de la subvention ANS (la ligue a uniquement perçu 4000 € fléchée entraîneurs régionaux).
- ❖ 3- à l'exonération de la cotisation Fédérale auprès des Clubs appelée par la Ligue.
- ❖ 4 - au non-reversement à la ZID ou LIGUE sur la vente des Passeports par les départements.

Produits financiers et exceptionnels :

Non significatif.

B. LES CHARGES



CHARGES	2021/2022	2020/2021	Écart N / N-1	
			EUROS	%
EXPLOITATIONS	153 257	141 217	12 020	8.51
FINANCIÈRES	-	-	-	-
EXCEPTIONNELLES	-	259	-259	-100

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation sont de 153 257 € pour la saison 2021/2022 contre 141 217 € pour N-1. Ce qui représente une augmentation de 12 020 € par rapport à la saison précédente (+8.51 %)

Cette légère augmentation est principalement due à la reprise activités, compétitions, réunions et formation des équipes techniques ainsi qu'à la mise en place des entraînement régionaux.

Autres Charges :

Comme les années précédentes la Ligue n'ayant pas d'emprunts, il n'y a pas de charges financières. Pas de charges exceptionnelles non plus.

3. LE BILAN :

C. L'ACTIF

ACTIF	2021/2022	2020/2021	Variation
ACTIF IMMOBILISE	147 073	160 674	-8.46
ACTIF CIRCULANT	292 774	409 846	-28.56
TOTAL	439 847	570 521	-22.90

L'Actif immobilisé s'élève à 147 073 € au 31/08/2022.

Il est constitué en totalité par des Immobilisations Corporelles qui sont notre patrimoine :

Le Terrain et les locaux de Talence et leurs aménagements, mobilier de bureaux, matériel informatique et audiovisuel, matériel divers.

La différence du montant Net entre 2021/2022 et 2020/2021 correspond aux amortissements de l'exercice pour 13 601 €.

L'Actif Circulant s'élève à 292 774 € au 31/08/2022.

Il est principalement composé par les disponibilités (Trésorerie) qui s'élèvent à 292 274 €

D. LE PASSIF :

PASSIF	2021/2022	2020/2021	Variation
Fonds Propres	438 155	556 473	-7.16%
Fonds dédiés		8 000	-
Dettes fiscales et sociales	1 692	2 047	+21.05%
Produits constatés d'avance		4 000	-94.62%
TOTAL	439 847	570 521	-16.53%

Les fonds propres sont constitués pour 117 407 des fonds associatifs, 439 066 de report à nouveau et de -118 318 du résultat de l'exercice.

Les dettes fiscales et sociales sont les charges dues au titre du mois d'août mais encaissées par les différents organismes au mois de septembre.

4. APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat fait ressortir un déficit de 118 318 € dû principalement aux subventions non perçues.

Après lecture du compte rendu des vérificateurs aux comptes MM. VASSAL et COUTURIER, nous soumettrons à votre approbation la présentation des comptes annuels et son résultat de -118 318 €.

Ainsi que l'affectation du Résultat comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DÉFICITAIRE en compte REPORT A NOUVEAU DÉBITEUR.

5. BUDGET PRÉVISIONNEL

Si nous reprenons le budget prévisionnel 2021 / 2022 présenté lors de la précédente Assemblée Générale, nous ne pouvons que constater son réalisme et la maîtrise de la gestion de notre président :

	PRÉVISIONNEL 2021 / 2022	EXERCICE 2021 / 2022	ÉCART Prévi - Exercice
CHARGES	156 350	153 237	- 3 113
PRODUITS	29 350	26 919	- 2 431
Report Ressources	8000	8000	0
RÉSULTAT	-118 600	-118 318	-282

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022 / 2023 : (cf. document page suivante)

Le budget prévisionnel 2022 / 2023 s'appuie sur les éléments de l'exercice passée avec les évolutions de licences de la saison en cours.

Vous constaterez une augmentation des produits et des charges principalement dues à l'appel de la cotisation fédérale auprès des clubs et sa réversion à 50% pour les ZID et 50% pour les départements.

Le budget global pour la saison prochaine est donc estimé à 208 000 € avec un résultat de - 112 250 €

Prévisionnel exercice 2022/2023

CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
60 Achats	6 700	70 Produits des activités	12 500
Achats de matériel et fournitures activités	2 700	Recettes des guichets	7 000
Achat médailles	1 000		
Cartes et diplômes grades	500	Inscription passage des grades	2 000
Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 000	Inscriptions compétitions	3 500
Fournitures administratives	500		
61 Services extérieurs	5 600	74 Subventions d'exploitation	10 500
Organisations sous-traitées		7410 - Etat	
Locations (matériel et équipements)		Ministère des Sports - ANS	4 000
Charges locatives		L'agence de services et de paiement	
Entretien et réparations	2 000	Autres ministères	
Primes d'assurances	1 100		
Frais de colloques et conférences	2 500	7440 - Collectivités territoriales	
		Conseil Régional	6 500
62 Autres services extérieurs	96 100	Conseil Général	
Organisation compétition	45 000	Commune	
Stages de Ligue + Entraînement -	16 500		
Formation arbitrage	6 500	7460 - Fédération	
Honoraires	6 500	Subvention fédérale (passeport Zid Aquitaine)	
Récompenses et cadeaux	2 000		
Publications (affiches, programmes, ..)	250		
Organisations passage grades	2 500		
Frais de restauration	150		
Frais d'hébergement	200	75 Autres produits de gestion courante	72 000
Frais de déplacement	600	Dons manuels	
Frais de mission et représentation - CD BE ETR	12 000	Participations pour stages de formation	
Frais assemblée Générale	2 000	Cotisation fédérale	72 000
Frais postaux - Télécom	1 000		
Service bancaires	400	76 Produits financiers	750
Cotisation CROS	500	Intérêts des fonds placés	750
63 Impôts, taxes et versements assimilés	2 000		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 000		
64 Charges de personnel	34 000		
Salaires	27 000		
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	7 000		
65 Autres charges de gestion courante	50 000		
Créances sur exercices antérieurs			
Reversement cotisations CDK et ZID	50 000		
66 Charges financières			
Intérêts des emprunts			
Autres charges financières			
TOTAL I	194 400	TOTAL I	95 750
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	
Amendes et pénalités		Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles diverses		Produit des amendes et pénalités	
68 Dotation aux amortissements et provisions	13 600	78 Reprise sur amortissements et provisions	
Amortissements sur charges d'exploitation	13 600	Reprise sur amortissements et provisions	
Engagements à réaliser sur ressources affectées		Report des ressources non utilisées	
TOTAL II	13 600	TOTAL II	
Total des charges	208 000	Total des Produits	95 750
		REPRISE DES RESERVES - RESULTAT	112 250
Total après imputation des réserves	208 000	Total après imputation des réserves	208 000